



## 10235 - Le règlement de la déposition d'un témoignage pour un prêt à intérêt

---

### question

Mon oncle m'a demandé de témoigner à ses côtés devant une banque pour l'octroi d'un prêt à intérêt engageant mon oncle et mon père. Je me suis abstenu de déposer mon témoignage, ce qui a créé des problèmes. Toujours est-il que j'ai fini par témoigner malgré moi, et j'ai bien regretté mon acte et je suis devenu très perplexe. J'espère votre éclairage.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est interdit de témoigner pour un contrat impliquant l'usure. Vous devez vous repentir et demander pardon à Allah pour votre témoignage pour un prêt à intérêt.

C'est Allah qui assiste. Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Mouhammad.